



« Ça s'débat » | Héron City (2002)

SYNTHÈSE

« La loi anti-squat : repolitiser le débat ? »

Introduction

« Ça s'débat » est un projet du Centre Vidéo de Bruxelles-CVB, atelier de production de films documentaires et association d'éducation permanente, œuvrant également dans le cadre de la Cohésion sociale, pour mettre le cinéma au service de la démocratie. Dans cet esprit, « Ça s'débat » propose à des publics de tous horizons des rencontres et échanges autour des enjeux du vivre ensemble, et ce dans une approche engageante et participative.

Le 9 novembre 2018, une projection-débat a eu lieu à l'Allée du Kaai avec le film « Héron City », réalisé dans le cadre d'un atelier vidéo du CVB en 2002. Le film raconte le sort, à Bruxelles, sur l'axe commercial de la Toison d'Or, d'un îlot d'une quarantaine de maisons est entre les mains d'un grand groupe commercial et financier anglais. En 2002, ces puissants investisseurs tentent d'imposer aux habitants du quartier et aux squatters qui occupaient et animaient les lieux, l'implantation d'un centre commercial, condamnant l'îlot à la démolition. Ce film témoigne de la résistance de citoyens face à la progressive marchandisation de leur ville. Il est aussi un hommage à Igor, peintre plasticien ukrainien, victime de l'incendie criminel qui mit fin à l'occupation d'une des maisons.

Le débat a été organisé en partenariat avec Toestand et l'Allée du Kaai, suivant une rencontre organisée par *Brussels Academy* dans le cadre de sa série "occupation temporaire et planification urbaine" qui examine la manière dont l'utilisation temporaire peut répondre à certains besoins urbains.

Pour qu'il y ait une trace tangible des « Ça s'débat », le CVB invite une personne externe connaissant les enjeux traités à venir documenter les échanges. Le document qui suit a ainsi pour objectif d'une part de résumer les principaux traits du débat, mais aussi de les accompagner d'une analyse personnelle de l'auteur pour permettre au grand public de tirer éventuellement des conclusions en terme de pistes de réflexion et d'action pour l'avenir.

L'auteur

Alain Lapiower, né en 1952, est psychopédagogue de formation et musicien. Il a beaucoup travaillé comme animateur avec des jeunes issus de l'immigration et s'est intéressé et engagé auprès du mouvement hip hop à Bruxelles, où il a dirigé l'association *Lezarts Urbains* jusqu'en 2017, basée à Saint-Gilles.

Introduction

Suite à la rencontre de Brussels Academy précédant la projection, le temps d'une rencontre autour d'un potage offert, les participants sont encouragés à s'échanger sur les trois questions suivantes : Quand est la dernière fois que vous avez discuté avec quelqu'un dont vous ne partagiez pas du tout l'avis, et de quoi s'agissait-il? Y a-t-il un interdit, en tant qu'enfant, adolescent, ou aujourd'hui, que vous trouviez profondément injuste ? Et enfin, trouvez deux choses que vous avez en commun avec votre interlocuteur/trice.

Après la projection du film « Héron City », un jeu de rôle est proposé : confrontation autour d'un vaste projet de construction de centre commercial & loisirs dans le quartier Anneessens. 18 personnes sont présentes.

Le jeu de rôle met en présence :

- les promoteurs immobiliers
- des squatters
- des habitants
- le comité de quartier
- le pouvoir communal
- des associations professionnelles à vocation sociale (« entrepreneurs sociaux »)

Les différents groupes d'acteurs se répartissent selon les envies ; les participant.e.s sont prié.e.s de ne pas jouer leur propre rôle. L'animatrice distribue des argumentaires qui peuvent servir de référence aux différents intervenants. Les groupes se concertent durant 10 minutes pour préparer leur stratégie.

1. Le jeu de rôle (synthèse)

N.B. A moins de dérouler la totalité des interventions et des répliques, je ne pouvais pas rendre compte de la vive dynamique de ce jeu de rôle, particulièrement riche en railleries grinçantes, exclamations et surtout salves de rires. Mais j'y reviendrai.

Comité de quartier :

- On se retrouve avec des promoteurs immobiliers qui se présentent à la Commune avant même qu'on se soit réuni, c'est inadmissible.
- On nous impose un centre commercial inutile.
- Il n'y a pas besoin de boutiques, de cafés, de piscine et de salle de spectacles, il y a déjà tout ce qu'il faut dans ce domaine.
- On a des loustics (squatters) qui ne viennent même pas se présenter et qui font des fêtes jusqu'à l'aube. Nous devons travailler le matin et vous faites du bruit toute la nuit...
- Dans ce quartier il y a aussi la vente et la consommation de drogues... pour les enfants ce n'est pas acceptable.

- Squatters :

- On nous accuse de faire du bruit ; ça nous convient que ça fasse du bruit, on veut que les gens se rendent compte. Quand les travaux vont commencer vous entendrez autrement du bruit et ce sera pendant 10 ans...
- Centre commercial ou pas, on est là pour des raisons politiques. Nous ne sommes pas personnellement en manque de logement. Nous luttons pour les habitants du quartier et plus

généralement de la ville.

- En période de crise du logement, c'est aberrant de construire des énormes centres commerciaux qui culturellement et socialement n'apportent rien.
- On va assister à un exode des populations précarisées vers les banlieues. Cela va accélérer un processus de gentrification qu'on a déjà vu à l'œuvre ailleurs dans Bruxelles.
- Nous proposons des logements sociaux pour les publics précarisés.

Promoteurs :

- La proximité est quelque chose qui évolue... On a inclus la vie de quartier au projet, un piétonnier, des loisirs...
- Nos dossiers ont étudié tout ça, il y a eu une enquête publique, venez nous rencontrer.
- Nous proposons une intégration progressive, tout a été pensé et discuté.
- Il y a certes quelques opposants dans la commune mais ce sont des gens rétrogrades. Nous proposons une nouvelle image de la ville, qui va de l'avant, qui percute.

- Aux squatters, en fin de débat : Nous avons connu un projet similaire à Rotterdam avec notre bureau d'études... En termes d'expérimentation, nous pouvons proposer un projet pilote qui vous permettrait de trouver une place et de pouvoir continuer à assurer vos revendications. On ferait un partenariat avec un groupe d'artistes d'art contemporain. On pourrait partager le bâtiment que vous occupez actuellement dans une convention d'occupation temporaire/
- On vous propose de continuer à occuper le local pendant la période de recherche architecturale...

Habitants :

- Nous voulons que le centre ville soit un lieu de proximité, pas de consumérisme et de tourisme
- On n'a pas besoin d'un centre commercial et touristique. On a déjà City 2, Docks Brussels...
- Un centre commercial va chasser les habitants qui sont historiquement là depuis des générations.
- Cela fait des années que nous demandons plus de commerces de proximité et pas des entités qui dénaturent le quartier.
- Au moins déjà ne pas chasser ce qui existait et qui fonctionnait.
- Il n'y a pas eu la moindre consultation de l'avis des habitants sur ce projet. Celui-ci vise uniquement une rentabilité économique et à redorer le blason du quartier pour les plus gros salaires. Certes un centre commercial va amener de l'emploi mais va aussi faire monter les loyers, c'est le cas chaque fois dans ce genre de situation.

La Commune :

- Je tiens à féliciter les habitants pour leur préoccupation du quartier, car effectivement le quartier dysfonctionne depuis des années.
- Nous avons toujours eu un positionnement très strict... nous sommes dans une démarche constructive pour les citoyens qui nous font confiance et qui pensent que ce projet pourrait être valable...
- On est là pour s'entendre et pour trouver des solutions.
- Je tiens à souligner la bonne volonté de la Commune à travers le marché public qui a été organisé, sans collusions politiques.
- Le petit commerce et le commerce de services est le plus grand pourvoyeur d'emplois pour les non qualifiés, vous n'allez pas refuser ces emplois ?
- Pour les commerçants nous avons une charte éthique et environnementale. Le label 14001 sera accordé pour le bâtiment, qui sera passif ou presque. Une partie en sera des logements à vocation sociale... Pas social, « à vocation sociale ».

- Nous ne proposons pas d'expulser les habitants, nous recherchons la mixité. Il faut augmenter le niveau de vie moyen de cette commune. On ne veut pas non plus expulser les commerçants. On est d'ailleurs en train de négocier une convention avec les promoteurs pour que des lieux soient proposés aux commerçants actuels afin qu'ils puissent redévelopper leurs activités dans de meilleures conditions. Il faut évidemment attirer aussi les classes moyennes pour qu'elles alimentent les recettes fiscales de la commune.

En fin de discussion :

- La Commune soutient la proposition des promoteurs pour un partage avec des artistes.
- Je voudrais signifier aux squatters que nous avons bien compris leur problématique et que nous pouvons les reloger dans les 6 mois à venir ; il y a des propriétés communales vides, nous sommes prêts à vous accueillir. Personne n'a envie qu'il y ait du bruit, des problèmes, on est tous là pour trouver une solutions qui convienne à tous.

Le Débat après le jeu de rôle :

- Il est plus facile de parler au nom de l'idéologie dominante. Les arguments sont déjà pré pensés, on les connaît, on peut les trouver partout dans la presse, à n'importe quelle réunion... Que ce soient ceux des larbins de la participation citoyenne ou des promoteurs immobiliers. Il est beaucoup plus difficile de se retrouver dans la position de celui qui doit se justifier. La commune et les promoteurs ont le rapport de force en leur faveur et évidemment que c'était beaucoup plus facile.

- La force de proposition face à quelque chose de flambant neuf, l'argent, les bureaux derrière... alors que dans un comité de quartier qui ne rassemble jamais des milliers de personnes on ne se soucie que du bruit et du présent...

- J'ai trouvé intéressant ce changement de position entre le début « les squatters doivent partir » et puis soudain un truc « arti » machin et les gars se disent que c'est quand même sympa si on peut rester dans les murs... Ça nous est arrivé de recevoir des propositions de Carrefour par exemple pour occuper les espaces et vendre leur produits mais sans dire que c'est Carrefour ! C'est intéressant de voir comment des négociations peuvent évoluer et à quel moment on franchit une ligne...

- Personnellement j'ai trouvé ça super chaud... On (les squatters) avait convenu que notre position serait d'obtenir des logements sociaux et on nous propose de faire partie du truc contre lequel on est... Si on refuse, on passe pour les gens qui ne sont jamais contents, je me suis donc senti trahi par un appât et c'était pas du tout ce que j'avais demandé. Après ça ils pourront dire qu'ils ont proposé quelque chose et que nous nous sommes barricadés.

- D'un coté il y a plein de ressources avec des arguments et de l'autre plein de points de vue et de besoins différents, du coup c'est pas facile de trouver des réponses face à une autorité

- Evidemment il faudrait des comités de quartier bien organisés, des squatters intelligents et stratégiques, un entrepreneuriat social bien monté... et une puissance publique qui doit s'occuper des gens et pas des marchés. Mais ça c'est ce que ça devrait être...

- Je trouve intéressant le rôle de la puissance publique dans la régulation de ce genre de gros projets pourris inutiles dans un quartier populaire. On se rend compte que la Commune a intérêt à l'accepter et c'est ça qui interpelle.

L'animatrice : Oui, comme dans le film, la Commune est du coté du promoteur.

- Tout est en leur faveur ! Les arguments étaient valables... Par contre coté opposition, c'est un récit à construire. Il faut expliquer, communiquer, persuader...

- La clé n'est pas sur la persuasion mais sur le rapport de force. Il est peu probable que les squatters aient un jour le rapport de force en leur faveur, sauf si on devient copain de l'IBGE ou si on est parrainé par une administration, par exemple dans le cas où on occupe avec des artistes et c'est alors une phase transitoire. Ce qui compte c'est un rapport de force avec des arguments juridiques, des failles dans la loi pointées par des techniciens. Mais pas une rhétorique du squat...

- Sauf s'il y a une mobilisation du quartier et ça c'est un rapport de force...

- Justement, le jeu de rôle ne m'a pas contredit... Personne n'a vendu du rêve ou de l'imaginaire qui fasse le poids...

- Cet imaginaire... il a été malmené pendant plus de 50 ans. Mais les germes sont encore là : une idéologie, un autre univers, un autre fonctionnement avec de la générosité... Ce n'est pas forcément que dans le rapport de force mais aussi dans la légitimité.

- Légitimité... mais auprès de qui ? Auprès de quelle partie prenante ?

- Eh bien justement auprès des habitants par exemple. D'ailleurs les squatters auraient dû s'adresser au comité de quartier car finalement c'est le seul allier potentiel.

- J'ai trouvé intéressant de voir comment s'est instauré un rapport de force entre les promoteurs et les squatters, mais les habitants, qui sont les premiers concernés, étaient un peu en dehors de la discussion...

- Concrètement, il y a des projets immobiliers à Anneessens et il y a une gentrification. Mais les habitants se retrouvent comme un ballon de foot entre les uns et les autres et eux ils ne sont nulle part.

Retour sur la position de la Commune...

- En tant que Commune, on ne savait pas de quel parti politique on était, j'ai vraiment senti ce truc de cul entre deux chaises ; je ne voulais pas perturber l'intérêt de mon partenaire mais je savais que derrière moi j'avais des électeurs potentiels.

-En fait les administrations ne sont pas des entités monolithiques. Il y a des intérêts divergents ; différents secteurs, différents budgets, différents partis et donc tu peux aller frapper à différentes portes et tu trouveras des amis ou des ennemis. L'administration est une machine complexe. Des habitants ou des squatters peuvent s'adresser soit à un parti soit à l'opposition... Certains techniciens vont bloquer sur des points précis ou inversement. Si tu veux monter un projet qui n'est pas aux normes, tu trouveras toujours un responsable qui fermera les yeux parce qu'il trouve ça chouette. Ici dans le débat, la Commune était un bloc, il aurait été intéressant d'avoir 3 voix divergentes.

L'animatrice pose la question de la loi anti-squat. Cette dernière a modifié les scénarios possibles.

- Criminaliser les squats c'est une manière de dépolitiser la question.

- On voit bien dans le film, avant la loi, les flics se retrouvent face à une barricade et se retirent, l'expulsion est reportée...

-J'ai entendu dire par le milieu des squatters qu'il n'y a quasi plus de squats de lutte ni de squats politiques, ni de possibilité pour des squats de gens réellement précarisés. Par exemple VSP (Voix de sans papiers) doit déménager tous les 3 mois. Dans le temps plein de gens squattaient, des artistes... Il y avait peu de risques, maintenant c'est différent, les gens sont plus frileux à squatter.

- On voit là aussi la collusion du public et du privé, car qui paie la police pour aller foutre les gens dehors ?

Réflexions personnelles

A l'inverse des débats antérieurs, le déclencheur et le support de référence ne furent pas le film, qui n'a suscité que peu de commentaires, mais un jeu de rôle, au cours duquel les participants ont pris beaucoup de plaisir et mis de l'intensité, si on en croit la quantité de rires et de bons mots qui ont fusé durant ces 30 minutes.

Cependant entre la mise en jeu, l'entrée dans le rôle, puis l'entrée dans le débat proprement dit sur le sujet du jour, il y eut un délai important qui a réduit le temps consacré aux échanges sur le fond, en l'occurrence les luttes de squatters et les grosses opérations immobilières. Dommage car on commençait à toucher à des questions cruciales pour la période que nous vivons, notamment sur l'engagement et ses limites, sur les perspectives actuelles en matière de mobilisations citoyennes et sur les nouvelles confrontations sociales urbaines.

Cela dit, même si fugitifs, ces débats de fond ont été abordés, mis en évidence par une compilation des interventions dont la chronologie a été détricotée. On y lit notamment le manque de concertation tactique entre les opposants, la question du rapport de force et des leviers qui le construisent, les contradictions internes au pouvoir et aux administrations dont on peut se servir, la fragilité des contre projets ou des projets de société... Autant de mentions révélant la vision que les participants ont emmagasinée au cours de leurs vécus « sur le terrain », où ils sont pour la plupart engagés à des titres divers.

Le constat est noté par un intervenant : un décalage se creuse entre la panoplie argumentaire du pouvoir (ici conjointement économique et politique, ce qui est très parlant en cette période néolibérale) et au contraire le manque de poids de la part des opposants au projet de centre commercial.

Dans ce jeu de rôle, comme c'est souvent le cas dans la réalité, les opposants se sont retrouvés dispersés et donc affaiblis ; cantonnés et même coincés pourrait-on dire, dans une posture de refus, peu créative et peu concertée en termes de propositions ou de contre-proposition, sans parler de stratégies, absentes de la scène. A l'inverse évidemment des redoutables moteurs que sont des administrations ou des bureaux d'études bien armés et expérimentés.

C'est peut-être le propre (et le rôle ?) des mobilisations citoyennes ou des activismes, de penser et de s'exprimer « autrement » que sur le mode très balisé des plans et des langages technocratiques. Mais effectivement, cette question du manque de ressources et d'efficience dans la contestation est un vaste chantier, qui a connu déjà de nombreuses péripéties et de nombreuses vagues ou reflux ces 50 dernières années. Chantier qui a donné naissance, notamment à de nombreux pans de ce qu'on a appelé le réseau associatif... et à l'entrepreneuriat social, qui n'a pas dévoilé toutes ses cartes dans le jeu de l'Allée du Kaai ce soir-là.

Enfin, attirons l'attention sur ce petit trait de malice en fin de débat, qui a poussé soudain un des promoteurs à « sortir du chapeau » l'idée d'un partage des locaux squattés avec un collectif d'artistes, brèche dans laquelle s'est aussitôt engouffrée la Commune. D'où peut venir une telle

capacité d'à propos, si ce n'est d'une troublante intériorisation des tactiques du pouvoir...

Le décalage des poids et des mesures se manifeste aussi par l'ironie et la truculence des formules dont ont fait preuve les chargés de rôle du côté de l'establishment. Et de fait, pour ces participants, engagés ou activistes dans des luttes urbaines, on note le plaisir manifeste d'avoir pu jouer le rôle des potentats et le cœur avec lequel ce type de parole a été stigmatisé, au contraire de la parole des squatters par exemple, qui fut très en retrait. Ce pittoresque truculent du jeu de rôle et les nombreux éclats de rires qui l'ont émaillé, ne sont-ils pas ce qui reste quand les mots manquent pour toucher à l'émotion d'une certaine amertume ?

Amertume aussi par rapport à notre facilité à débiter tous ces clichés d'attitudes, de stratégies et de jargons du pouvoir. On peut donc aussi émettre une réflexion intéressante sur un sujet caché derrière le débat, à savoir la propension des opposants, des « faibles » et des laissés pour compte, à singer les puissants ; ce qui est à la fois une forme de refuge et de revanche symbolique. Purement symbolique d'ailleurs, car la comédie raille les puissants mais n'en change pas la position.